Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal réunion du 30 juin 2023

Réunion restreinte électronique du 30 juin 2023

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Agathe LACOMBE, Bernard PAQUIN, Jean-Louis MAZZEO, Claude KEIME et Maxime RINIE.

Championnats Séniors

sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

Information :

La Commission Régionale des Compétitions prend acte de la décision de la DNCG concernant la situation de l'AS NANCY LORRAINE en prononçant sa rétrogradation administrative dans le championnat National 3.
Cette décision pourra éventuellement impacter l'engagement de son équipe réserve et ainsi entraîner sa rétrogradation au niveau régional.
Toujours sous réserve des procédures en cours et dans l'attente de la décision définitive de la Commission d'Appel concernant la situation du club de l'AS NANCY LORRAINE.
La Commission Régionale des Compétitions informe les clubs évoluant en
Régional 1 Homiris, Régional 2 Lingenheld et Régional 3, qu'une éventuelle rétrogradation de l'équipe réserve de Nancy ASNL dans les compétitions régionales pourra entraîner des relégations supplémentaires dans l'ordre du classement et dans l'application des règlements rappelés dans les différents PV de la Commission Régionale des Compétitions.

- **Championnat de Régional 3**

Suite à la décision de la Commission Régional d'appel en date du 21 juin concernant le dossier du FC Devant-les-Ponts, la Commission Régionale des Compétitions a mis à jour le classement des classés 9èmes des groupes de 12 équipes du championnat Régional 3.

	Clubs	***Points***	***Carton Bleu***
1	*GIRANCOURT AS*	*17 pts*	*-57*
2	*SARREGUEMINES FC 2*	*16 pts*	
3	*RAEDERSHEIM AS*	*15 pts*	
4	*CLOUANGE AS*	*13 pts*	*-49*
5	*MUNDOLSHEIM AS*	*13 pts*	*-62*

6	*SELESTAT SC*	*13 pts*	*-70*
7	*MORSCHWILLER LE BAS*	*12 pts*	*-39*
8	*SOUCHT GM 2022*	*12 pts*	*-41*
9	*BOGNY FC 2*	*12 pts*	*-96*
11	*GEISPOLSHEIM FC 2*	*11 pts*	
10	*PRAUTHOY VAUX*	*10 pts*	
12	*TOUL JEUNES CITOYENS*	*8 pts*	
13	*TAISSY AS*	*7 pts*	*-16*
14	*SAULNES LONGLAVILLE*	*7 pts*	*-58*

Championnats Jeunes

sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

- **U18 REGIONAL 1**

  Pris note du courrier officiel du retrait du FCSR OBERNAI.

  Repêchage du second meilleur 11ème :
  Classement des 11èmes :

Dans le cas où il convient de départager plusieurs équipes de groupes différents dans le cadre d'un maintien ou repêchage, un ordre sera établi selon les critères suivants :

- Le nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans leur groupe l'équipe concernée avec les cinq équipes du groupe classées immédiatement avant elle.
- Dans les compétitions de Ligue, il est fait application du principe du « Carton Bleu ». Il est tenu compte du classement de ce challenge pour départager les clubs encore à égalité après l'application de l'alinéa ci-dessus.
- En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort départage les équipes

-

	Clubs	***Points***	***Carton Bleu***
1	*ILLZACH ASIM*	*12 pts*	*-33*
2	*METROPOLE TROYENNE*	*12 pts*	*-69*

Repêchage en U18R1 : METROPOLE TROYENNE

- **U19 REGIONAL 2**

  Pris note du courrier officiel de non-engagement de GOLBEY et des retraits de VANDOEUVRE US et de EJPS/BARTENHEIM

  Inscriptions des équipes U19R2 suite aux places vacantes : VERDUN BELLEVILLE, NOGENTAIS FC - NEUFCHATEAU-LIFFOL

- **U14 REGIONAL 3**

  Pris note du retrait officiel d'ILLZACH ASIM
  Suite à la place vacante, accession supplémentaire :
  FORBACH US

- **U16 REGIONAL 3**

  Pris note des retraits officiels d'AGIIR Florival et de GPRH KEMBS
  Suite aux places vacantes, accessions supplémentaires :
  NEUFCHATEAU-LIFFOL – BULGN/VITTEL/CONTR – MOSELLE EST EJ – ELAN KOBHEEN - WOIPPY ES

- **U18 REGIONAL 3**

  Pris note du retrait de CUSTINES MALLELOY
  Suite à la place vacante, accession supplémentaire :
  BRUYERES SM

Championnats Féminins

REGIONAL 1 Féminines :
Pris note des retraits du SEICHAMPS FC et de CHARLEVILLE OCNA
Suite aux places vacantes acte les montées supplémentaires de :
THIONVILLE LUSITANOS et VAL DE L'ORNE FC

REGIONAL 2 Féminines :

Suite aux places vacantes :
Accession supplémentaire :
LANEUVEVILLOISE ES
Inscription :
REIMS GALAXY

sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

– Procédure d'appel

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : **LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulles Cedex** *ou à l'adresse électronique :* ***appel@lgef.fff.fr,*** *selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF*

Le Président,	**Le Secrétaire,**
Gérard SEITZ	**Bernard PAQUIN**